



HAL
open science

Rencontrer sa belle-famille. Études des fréquentations avec les beaux-parents

Nicolas Jonas

► **To cite this version:**

Nicolas Jonas. Rencontrer sa belle-famille. Études des fréquentations avec les beaux-parents. 2008. hal-03557589

HAL Id: hal-03557589

<https://sciencespo.hal.science/hal-03557589>

Preprint submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Rencontrer sa belle-famille
Étude des fréquentations
avec les beaux-parents

Nicolas Jonas

Résumé :

Comment s'organisent les relations avec les beaux-parents en France ? L'exploitation du volet RPE (Réseaux de Parenté et Entraides) d'une enquête de l'Insee d'octobre 1997 portant sur les rencontres et les contacts téléphoniques de 6 000 ménages avec leur parenté permet d'apporter des éléments de réponse à cette question. Plusieurs caractéristiques propres aux liens avec les beaux-parents peuvent être avancées. 1) Malgré une forte variabilité des scores de fréquentations qui auraient pu faire penser à une faible normativité du lien, les contacts sont très fréquents, surtout en milieu populaire, et organisés par les femmes (belle-mère et/ou belle-fille). 2) Au cours du cycle de vie, une forte tendance à la matrilatéralité se dessine : les hommes sont plus présents dans leur belle-famille que les femmes et ces déséquilibres s'accroissent avec l'arrivée des enfants. 3) Enfin, l'apparente hétérophilie de sexe montre que la régulation du lien d'alliance est beaucoup plus affinitaire que les liens consanguins, particulièrement chez l'homme. Ces traits spécifiques des relations de parenté par alliance mettent au jour des déséquilibres structuraux qui permettent d'améliorer notre connaissance des propriétés du système de parenté occidental.

Pour citer ce document :

Jonas, Nicolas (2008). « Rencontrer sa belle-famille. Étude des fréquentations avec les beaux-parents », Notes & Documents, 2008-03, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des Notes & Documents de l'OSC, voir le site web de l'OSC : http://osc.sciences-po.fr/publication/pub_n&d.htm

Abstract:

How meetings with the partner's parents are organized in France? What is the specificity of this tie in the kinship system? Using data from an INSEE survey of family relations within 6,000 households we will try to bring some elements of answer to those questions. Several characteristics of the relations with in-laws can be moved forward. 1) Meetings are very frequent, especially in a working class context, and organized by the women (mother-in-law and/or daughter-in-law). 2) A strong tendency to matrilinearity can be drawn: men are more present in their family-in-law than women and this tendency is more evident with the arrival of the children. 3) An heterophilia of sex shows that men and women have a different conception of the place of in-laws in kinship system. These specific trends of in-laws ties allow us to ameliorate our knowledge of the characteristics of the western kinship system.

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Jonas, Nicolas (2008). "Rencontrer sa belle-famille. Étude des fréquentations avec les beaux-parents", Notes & Documents, 2008-03, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit the OSC website at: http://osc.sciences-po.fr/publication/pub_n&d.htm

Traditionnellement, il existe une séparation stricte des objets d'étude : la famille pour les sociologues et la parenté pour les ethnologues. Sans chercher à revenir sur les origines et les raisons de ce clivage, nous pouvons dire qu'il a longtemps structuré le champ des sciences sociales en France. Ce n'est que récemment, en effet, qu'il a été remis en cause (Déchaux 2001). Mais l'analyse de la parenté par alliance reste encore le parent pauvre de la sociologie de la famille (Jonas 2006). Elle a été à peine abordée à travers un certain nombre de monographies¹, déjà anciennes, portant sur le milieu rural ou ouvrier.

En se concentrant sur les stratégies matrimoniales, les ethnologues ont très bien compris l'importance de la belle-famille comme support économique, domestique et social pour les individus. Il est dommage, à la suite de cette stricte séparation des champs de compétences selon les disciplines, que cette étude n'ait pas été poursuivie dans les sociétés occidentales contemporaines. Mais ce désintérêt relatif ne s'explique pas seulement par la mainmise de l'ethnologie sur ces questions. Il provient également d'un obstacle d'ordre culturel. Si, dans nos sociétés occidentales, l'alliance est dévaluée c'est parce que « les relations d'affinité sont passagères » (Dumont 1971) : un allié est un parent consanguin pour la génération suivante. Le caractère passager du lien affiné est en effet indéniable et peut rendre compte de sa faible visibilité et du faible intérêt pour son étude.

L'augmentation de l'espérance de vie, la multiplication des recompositions familiales, la diversification des modes d'entrée en couple, l'apparition des foyers homoparentaux, la privatisation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, la précarisation de l'emploi, les difficultés de l'Etat-providence... autant d'évolutions récentes qui réclament pourtant une connaissance fine de la nature du lien affiné et de son rôle dans l'économie domestique du couple d'ego. A tout cela s'ajoute un enjeu théorique non négligeable. Le système cognatique à parentèle que connaissent nos sociétés contemporaines est supposé flexible et indifférencié. Par définition, aucune des deux lignées ne peut prendre légitimement le pas sur l'autre. Comment ce principe d'équité s'exprime au niveau du lien affiné ? Quelle est la place des affins dans le réseau de parenté ? Existe-t-il des différences d'attitudes selon le sexe des intervenants ?

Nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse à ces questions en abordant l'étude des visites et des contacts téléphoniques entre beaux-parents et beaux-enfants. Pour cela, nous nous appuyons sur l'enquête « Réseau de parenté et entraides » conduite en octobre 1997 par l'Insee dans le cadre de l'étude Permanente sur les Conditions de Vie des Français, auprès de 6 000 ménages². Un travail ultérieur s'intéressera aux échanges et aux aides matérielles et morales entre beaux-enfants et beaux-parents.

¹ Voir par exemple l'étude classique de Willmott et Young (1983).

² Tous les tableaux tirés de cette étude sont renvoyés en Annexe, à la fin de l'article.

1. Un lien inégalement normé

1.1. Grande variabilité mais maintien des obligations statutaires

Le fait d'avoir des beaux-parents est une réalité très répandue. Selon les chiffres de l'enquête, 72,7 % des individus de 15 ans et plus résidant en France ont au moins un beau-parent en vie hors de leur ménage. Ce pourcentage dépasse les 90 % si on considère les individus ayant un conjoint. Mais les situations sont assez diversifiées : moins d'une personne sur deux a sa belle-mère et son beau-père en vie (trois personnes sur cinq si on ne retient que les individus vivant en couple), alors qu'une personne sur quatre n'a plus qu'un beau-parent (et environ 30 % des individus en couple).

Les rencontres avec les beaux-parents occupent une position intermédiaire au regard des contacts les parents consanguins primaires (parents, enfants, germains). En moyenne³, le nombre de rencontres s'élève à 71 par an avec la belle-mère et à 64 par an avec le beau-père, contre 86 avec la mère, 85 avec les enfants, 69 avec le père et 35 avec les germains (Crenner, Déchaux et Herpin 2000). Mais là encore ces chiffres moyens n'ont pas grande signification tant les situations sont variables. Une proportion non négligeable d'individus ne rencontre jamais leur belle-mère (10,9 %) ou leur beau-père (10,5 %), même s'ils sont plus nombreux à les voir au moins une fois par semaine (37,8 % et 36 %), et majoritaires à les voir moins d'une fois par semaine (51,4 % et 53,5 %). Ce constat semble indiquer qu'aucune norme n'impose une période de rencontre de façon impérieuse, le lien avec les parents affins occupant une position moyenne au regard des liens consanguins primaires. A première vue, il devrait nous pousser à conclure à la faible normativité de ce lien.

Pour rester dans le même ordre d'idée, la moyenne des rencontres varie très fortement, comme c'est le cas pour toutes les relations de parenté, en raison inverse de la distance géographique. Lorsque une personne vit à moins de 10 kilomètres de ses beaux parents, elle les voit très souvent (151 rencontres avec le beau-père et 160 avec la belle-mère). Pour une distance comprise entre 10 et 49 kilomètres le nombre de rencontres est déjà divisé par trois avec le beau-père (par quatre avec la belle-mère). Mais cette position à la fois intermédiaire et comparable aux liens consanguins n'est pas suffisante pour s'accorder sur le caractère peu normé du lien affin.

Les variations selon les CSP (Catégories Socioprofessionnelles) nous permettent d'affiner un peu les résultats précédents. De la même façon que pour les consanguins, les rencontres évoluent en sens inverse de la hiérarchie sociale. Mais cette évolution revêt des proportions inégalées dans les autres relations de parenté. Aux deux extrémités de la hiérarchie sociale, les rencontres varient dans un ordre de grandeur de un à trois puisqu'on compte 98 rencontres avec la belle-mère par an en milieu ouvrier (92 avec le beau-père) et seulement 32 chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (35 avec le beau-père).

³ Les insuffisances de l'enquête RPE font que ces chiffres moyens ne prennent en compte que le nombre de rencontres mais pas la durée.

Parallèlement, et au contraire de ce qui semblait être admis, les contacts téléphoniques ne compensent pas ces inégalités : ils les renforcent légèrement.

La distribution selon le niveau de diplôme est sensiblement la même. Les individus titulaires d'un diplôme inférieur au bac rencontrent en moyenne 83 fois par an leur belle-mère (77 fois leur beau-père), alors que cette moyenne diminue à 59 chez les titulaires du bac (58 fois pour le beau-père) et à 35 fois pour les titulaires d'un diplôme « bac plus deux » et supérieur à « bac plus deux » (respectivement 24 et 31 pour le beau-père). Comme précédemment, les contacts téléphoniques renforcent cette dispersion.

Au final, alors qu'on aurait pu croire que les liens avec la belle-famille sont plus lâches que les liens avec sa parenté, on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Les contacts sont très fréquents avec la belle-mère et le beau-père. Mais les différences de fréquentations semblent indiquer que ces relations affines sont cependant plus normées dans les milieux populaires. Tout se passe comme si la capacité des individus à s'affranchir des obligations envers sa belle-famille dépend de caractères tant économiques que sociaux. Autrement dit, l'importance structurale de la parenté par alliance dans la parentèle d'un individu varie en sens inverse de la hiérarchie sociale.

1.2. Le gynécentrage⁴

Même si l'appartenance à un certain milieu social peut rendre compte de la forte variabilité des scores de fréquentation avec les beaux-parents, elle n'en épuise pas, loin de là, les facteurs explicatifs. On observe notamment un comportement très différencié selon le sexe, celui du beau-parent et, dans une moindre mesure, celui des beaux-enfants.

D'une manière générale, on rencontre plus sa belle-mère (71 fois par an) que son beau-père (65 fois par an) et ce, quel que soit l'âge, la CSP ou le sexe de l'individu considéré. Parallèlement aux relations consanguines avec la mère⁵, la belle-mère joue un rôle central dans les rencontres affines⁶. Cette position structurale première de la belle-mère est particulièrement visible lorsque l'on examine son rôle dans la rencontre des germains affins (frères et sœurs du conjoint) ou du beau-père. Par exemple, on rencontre en moyenne 69 fois par an le père de son conjoint si sa belle-mère est en vie, et seulement 48 fois si elle est décédée. Par contre, les hommes et femmes retrouvent leurs beaux-parents autant de fois dans l'année. On constate ainsi qu'ils voient leur belle-mère autant de fois dans l'année (71 fois) et presque autant leur beau-père (63 fois pour les hommes et 65 fois pour les femmes). Il n'y a pas de différence tangible de comportement à ce niveau-là.

⁴ Le gynécentrage est la reprise du terme anglais « gynecentricity » (Yanagisako 1997) qui traduit le fait que les femmes sont à l'origine de la plus part des relations familiales (initiatives, organisation...).

⁵ Il a été démontré que la présence de la mère renforce énormément le nombre de rencontres avec les consanguins. Notamment, pour comprendre le rôle de la mère dans les contacts avec les germains (Déchaux et Herpin 2003).

⁶ Le domicile de la belle-mère est le lieu principal des rencontres avec les frères et sœurs du conjoint, c'est-à-dire les germains affins d'ego (Lemarchand 1999).

Cette orientation inégale selon le sexe du parent du conjoint se renforce au regard des contacts téléphoniques. Les individus ayant une belle-mère vivant hors de leur ménage l'appellent 46 fois par an, alors que ceux ayant un beau-père vivant hors de leur ménage ne l'appellent que 34 fois par an. Les appels téléphoniques reçus des beaux parents suivent la même tendance : selon l'enquête, ego reçoit 41 appels de sa belle-mère contre 39 de son beau-père. Cela pourrait s'expliquer par le rôle traditionnellement dévolu aux femmes dans le système occidental de parenté. Il consiste à maintenir les liens familiaux par différents intermédiaires comme la prise de nouvelles, l'organisation des réunions de famille, le souhait des fêtes et des anniversaires, etc.

Ce gynécentrage dépasse donc largement l'engagement de la femme dans sa famille d'origine en prenant sens également dans la famille d'origine du mari. Cette affirmation est confirmée si on prend en considération le fait que la femme appelle beaucoup plus la mère de son conjoint (59 fois par an) que l'homme n'appelle celle de sa femme (35 fois par an). Ce qui signifie que l'entretien des liens entre les membres de la parenté du conjoint échoit en partie à la femme. C'est elle notamment qui transmet des informations entre la belle-mère et son fils et organise les rencontres qui semblent souvent se dérouler en couple (Lemarchand 1999). La compétence des femmes en matière de relations familiales se retrouve donc également dans ses relations avec sa belle-famille et dans les relations de son conjoint avec sa propre parenté.

2. Des étapes du cycle de vie du lien très marquées

2.1. Les âges du lien

Mais l'investissement des femmes, et plus généralement du couple, dans les relations affines, varie dans de grandes proportions selon l'âge d'ego. La période la plus favorable aux rencontres avec les parents du conjoint est sans conteste la jeunesse. Entre 15 et 29 ans, on voit sa belle-mère 89 fois par an et son beau-père 77 fois. Cette étape correspond à l'installation du couple. Premier emploi, premier logement, institutionnalisation de l'union dans un certain nombre de cas... autant d'épreuves qui s'accomplissent avec l'aide des parents. Il n'est donc pas étonnant que les contacts avec les beaux-parents soient plus fréquents. Cet état de fait s'explique encore mieux si on considère que le premier logement des jeunes couples est souvent peu éloigné du domicile des parents (Bonvalet, Gotman et Grafmeyer 1999).

Par la suite, les rencontres décroissent sensiblement. Si on s'intéresse aux tranches d'âge des 30-39 ans et des 40-59 ans, les visites à la belle-mère diminuent à 69 fois puis 63 fois par an en moyenne et à 63 et 55 fois par an pour le beau-père. Ces résultats pour la période vraiment active des individus interrogés rejoignent les constats classiques en sociologie du couple. Les relations amicales puis

professionnelles prennent progressivement le pas sur les relations affines⁷. Les loisirs (sorties, vacances, soirées) s'organisent davantage avec des personnes extérieures au cercle de la parentèle.

Pour les plus de 60 ans, les relations familiales reviennent au premier plan. Mais ce retour vers la famille est moins évident en matière de relation affine. Si les rencontres avec la belle-mère progressent légèrement à 66 par an, elles continuent de diminuer jusqu'à 43 par an pour le père du conjoint. Mais ce bilan mitigé trouve peut-être son explication dans le fait qu'il s'agit d'un modèle de relation à deux générations. Ce qui signifie que lorsqu'un individu atteint les 60 ans, ses beaux-parents atteignent un âge avancé auquel l'autonomie des beaux-parents commence à faire défaut. Ils ne sont plus à même de tenir leur rôle d'animateur des liens de parenté.

La même évolution se retrouve pour les contacts téléphoniques. Dans le cas de la belle-mère, les appels reçus et donnés diminuent fortement après 29 ans puis croissent de nouveau après 50 ans. La situation vis-à-vis du beau-père est un peu différente. Les contacts téléphoniques connaissent un pic entre 20 et 29 ans et chutent régulièrement dans les périodes suivantes. Ce pic correspond aux compétences spécifiques du beau-père très prisées à cette période de la vie. C'est lui notamment qui peut fournir des informations et des conseils sur l'emploi, le logement ou les problèmes financiers. Passée la période d'installation, ses compétences seraient moins nécessaires et donc moins recherchées.

2.2. Baisse des contacts avec la présence des enfants

Il est souvent avancé l'idée que la présence des enfants permet de réactiver le lien intergénérationnel. Il semblerait pourtant que le constat soit plus nuancé. Les chiffres globaux laissent à penser qu'une baisse légère des fréquentations avec les beaux-parents suit consécutivement l'arrivée des enfants. Les individus sans enfant rencontrent leur beau-père 64 fois par an et leur belle-mère 72 fois par an, alors que ceux qui en ont au moins un les rencontrent respectivement 62 fois et 69 fois par an. Ce résultat n'est pas étonnant dans la mesure où la seule façon de concilier un principe d'équité entre les lignées et une protection du couple en matière d'éducation des enfants contre les ingérences extérieures est de restreindre ses contacts avec les membres des deux lignées (Lemarchand 1999).

Derrière ces chiffres se dissimule évidemment un effet d'âge qui nous empêche de tirer des conclusions si tranchées. En effet, les couples ayant des enfants, vivant hors ou dans le ménage, sont en moyenne plus âgés que ceux qui n'en ont pas. Il est dès lors normal de voir le score de fréquentation diminuer avec la présence d'au moins un enfant. A âge égal, on remarque même que la parentalité augmente les occurrences de rencontres avec les beaux-parents. Les 40-49 ans, par exemple, ont vu 65 fois leur belle-mère au cours des douze derniers mois s'ils ont au moins un enfant et seulement 62 fois s'ils n'en ont pas.

⁷ Les relations affines suivent donc les mêmes tendances selon l'âge que les relations consanguines étudiées dans Blanpain et Pan Ke Shon, (1999).

Mais cet effet d'âge n'explique pas tout. Le nombre d'enfant est un autre facteur explicatif. En particulier, le fait d'avoir trois enfants, ou plus, diminue considérablement les rencontres avec la mère du conjoint (43 fois) et avec le père du conjoint (17 fois). Finalement, les familles nombreuses semblent plus repliées sur la cellule nucléaire que les autres. Si ce n'est celle de l'incompressibilité du temps disponible, aucune explication évidente ne peut rendre compte de cet état de fait. Les individus de la « génération pivot » (Attias-Donfut, Lapierre et Segalen 2002) (45-55 ans) sont sollicités à la fois par leurs ascendants (parents et beaux parents âgés) que par leurs enfants (jeunes adultes ou grands adolescents). Un nombre d'enfant plus important augmente donc les sollicitations de cette génération qui se retrouve contrainte de partager le temps et les moyens dont elle dispose entre les différentes catégories de parents.

2.3. Une matrilatéralité évidente

Les chiffres sur les contacts avec les beaux-parents selon la présence ou non d'enfant(s) prennent surtout tout leur sens au regard des différences de comportement entre homme et femme. Un déséquilibre flagrant entre les deux lignées s'installe avec la parentalité. En moyenne, dans les couples avec enfant(s), l'homme verra toujours plus sa belle-mère (71 fois par an) et son beau-père (75 fois) que la femme (respectivement 42 et 66). Ce qui signifie que le couple est porté à favoriser au moins quantitativement ses relations avec la famille d'origine de la femme. Le biais matrilatéral est encore plus visible en présence d'un ou deux enfants. L'arrivée du premier enfant entraîne une diminution du nombre de visites de 22 unités au beau-père et de 14 unités à la belle-mère pour la femme, alors qu'il reste quasiment inchangé chez l'homme. Le déséquilibre s'accroît avec le deuxième enfant : les hommes voient trois fois plus leur beau-père que les femmes et 1,5 fois plus leur belle-mère.

Cette asymétrie peut trouver son explication dans le lien particulier unissant mère et fille dans le système occidental. Déjà, élever un enfant réclame du temps. Le recours à la mère peut permettre de soulager les femmes du poids trop important des tâches ménagères qui pèsent encore souvent sur elle⁸. Or, leurs habitudes ménagères sont logiquement plus proches de celles de leur mère que de leur belle-mère⁹. De la même façon, les prescriptions sur les soins à donner aux nourrissons, les conseils éducatifs sur les jeunes enfants... sont plus souvent acceptés lorsqu'ils émanent de la mère que de celle du conjoint du fait justement de la proximité des conceptions familiales. Par ailleurs, les questions relatives aux enfants sont souvent sensibles en ce qu'elles révèlent les conceptions éducatives et les modes de fonctionnement d'un couple. Par suite, toute intervention de la belle-mère pourra être vue comme une ingérence, une critique des compétences de chaque membre du couple, notamment de la femme, réputée plus compétente que l'homme en matière éducative. Les critiques ont moins de chance d'être proférées par la mère de la femme (et d'être mal acceptées par celle-ci) dans la mesure où la vision de ce que doit être la

⁸ Voir par exemple de Singly (1987).

⁹ Cette tendance est visible notamment dans la définition du propre et du rangé, même si elle n'est pas systématique (Kaufmann 1992).

bonne façon d'élever et de s'occuper d'un enfant est souvent héritée de la pratique de la mère (Lemarchand 1999).

Mais même sans tenir compte de la parentalité, un biais matrilatéral se dessine au long du cycle de vie du couple. Pour les tranches d'âge 30-39 ans et 40-59 ans, les femmes en couple voient beaucoup moins leurs beaux-parents que les hommes. Cette tendance est surtout marquée pour les fréquentations avec la belle-mère. Les femmes trentenaires voient la mère de leur conjoint 65 fois par an, contre 73 fois pour les hommes, et les femmes âgées entre 40 et 59 ans la voient 55 fois, contre 70 pour les hommes. Cette évolution traduit le resserrement du couple vers les membres de la parenté utérine, surtout les parents. Dans ces âges, notamment, une part non négligeable des hommes fréquentent plus les parents de leur femme que leurs propres parents¹⁰. Les couples sans et avec enfant(s) suivent la même évolution. La présence d'enfants accentue simplement les différences entre 30 et 49 ans.

Il semble que les contacts téléphoniques ne compensent pas les déséquilibres qui se dessinent entre 30 et 59 ans, même si les chiffres sont plus ambigus. Au minimum, on observe un affaiblissement du déséquilibre entre hommes et femmes au sujet des appels donnés ou reçus. Cependant, les appels de la belle-mère connaissent une évolution très semblable à ce qui a été décrit plus haut. En moyenne, pour l'ensemble des âges, les hommes reçoivent plus d'appels de leur belle-mère (45 par an) que les femmes (37 fois).

Il faut noter cependant que la différence entre hommes et femmes en matière de rencontre avec les beaux-parents s'inverse très nettement après 60 ans. Passé cet âge, les femmes rencontrent deux fois plus leur belle-mère et leur beau-père que les hommes (100 fois et 78 fois contre 55 fois et 36 fois). Cette inversion de l'asymétrie trouve son explication dans la spécialisation sexuée des rôles au sein de la parentèle. Comme on l'a vu, les femmes sont censées jouer un rôle, aussi minime soit-il, d'animatrice au sein de la parenté de leur mari. Après la période de maternité et la période active, cette exigence est encore plus affirmée au regard du temps supposé libre dont elles disposent. Ce rôle est encore plus accentué par l'âge des beaux-parents. Lorsqu'ils sont très âgés, les belles-filles peuvent être amenées à les visiter souvent pour les seconder, les aider ou tout simplement prendre de leurs nouvelles (Weber Gojard et Gramain 2003). D'ailleurs, le nombre moyen d'appel téléphonique des femmes à leur belle-mère connaît un pic après soixante ans (49 fois par an).

Les développements précédents semblent confirmer l'existence d'un biais matrilatéral dans les fréquentations avec les beaux-parents. Pour autant, on ne peut pas conclure à l'existence d'une règle de parenté encadrant cette orientation. Il ne s'agit que d'une tendance statistique¹¹ qui n'apparaît qu'à

¹⁰ La tendance matrilatérale des couples n'est pas forcément harmonieuse. Jean-Hugues Déchaux a montré qu'une proportion d'hommes peut ne pas être d'accord avec cette orientation (cas des couples non homothétiques) même si les cas de désaccord sont plus rares dans cette situation que dans une situation de patrilatéralité (Déchaux 2007).

¹¹ En ce sens, la matrilatéralité n'est pas une propriété du système cognatique. Il s'agit d'une dimension « contingente et non pas nécessaire » (Déchaux et Herpin 2003) de ce type de système.

certaines périodes de la vie des couples et dont la réalité est très variable d'un individu à l'autre. En particulier, le milieu d'appartenance joue un rôle important dans l'orientation latérale des relations de parenté. Si on regarde la CSP d'ego, quelque soit l'âge de celui-ci, on se rend compte que seulement deux milieux sociaux, dont un très nettement, favorisent systématiquement la parenté de la femme. Parmi les individus pouvant être rangés dans les professions intermédiaires, les hommes voient deux fois plus leur belle-mère (63 fois) que les femmes (34 fois), et 1,5 fois plus leur beau-père (47) que les femmes (30). Parmi les ouvriers, dont le score moyen de fréquentation est bien plus élevé, le même type de déséquilibre est perceptible pour la belle-mère (100 pour les hommes et 91 pour les femmes). Par comparaison, parmi les indépendants, les inactifs¹² et les cadres et professions intellectuelles supérieures, on fréquente davantage les beaux-parents de la femme que ceux de l'homme. Même si ces remarques ne remettent pas en cause la tendance matrilatérale des 30-59 ans et des couples avec enfants, elles posent la question de savoir pourquoi de telles variations existent, en moyenne, selon les milieux sociaux. Cela révèle-t-il des différences de conception ou de régulation du lien affín selon le sexe d'ego ?

3. Un lien plus affínitaire pour l'homme

3.1. Homophilie de diplôme

Les fréquentations avec les beaux-parents diminuent avec le niveau de diplôme. D'un bout à l'autre de l'échelle du niveau de diplôme, les visites au beau-père et à la belle-mère sont divisées par 2,5. On retrouve ici, mais sous un autre angle, l'idée selon laquelle la situation sociale des individus traduit leur capacité à s'extraire des contraintes du réseau de parenté. Trois hypothèses pourraient expliquer cette dispersion. La première consisterait à supposer qu'il existe des modèles familiaux différents selon les milieux sociaux qui attribuent aux relations familiales, notamment celles avec la famille par alliance, une dimension plus ou moins incontournable et statutaire¹³. La seconde mettrait en avant le fait que le réseau de sociabilité est d'autant plus vaste que l'on augmente dans la hiérarchie sociale, faisant ainsi des liens de parenté une simple partie d'un tout comprenant aussi les liens amicaux, professionnels, de voisinage (Bidart 1997)... Enfin la troisième hypothèse pourrait insister sur le caractère plus mobile de certaines catégories sociales qui, séparées du domicile de leurs beaux-parents par une plus grande distance géographique, ne peuvent pas voir ces derniers aussi souvent que d'autres catégories¹⁴. Quoi qu'il en soit, ces trois hypothèses peuvent se regrouper sous une seule proposition : le réseau de parenté par alliance constitue un ensemble de ressources d'autant plus nécessaires qu'un individu se trouve dans une position

¹² Ce chiffre dissimule un effet de contexte : parmi les inactifs recensés par l'enquête, nous retrouvons surtout des retraités de plus de 60 ans ou des femmes au foyer, femmes qui sont plus investies dans les relations de parenté, notamment avec les parents du conjoint.

¹³ Le rôle de la famille, entendue au sens large, serait plus central pour les couples des milieux populaires. Marie-Clémence Le Pape, par exemple, montre qu'une « espèce d'entre soi familial semble [...] caractériser les milieux populaires, la parenté constituant bien souvent la base de la sociabilité » (Le Pape 2005).

¹⁴ Gotman et Bonvalet, *op. cit.*

économique et sociale peu favorable. Autrement dit, la fréquence des rapports avec les beaux-parents pourrait souligner le poids assurantiel de la parenté par alliance, révélant la vulnérabilité économique et sociale du couple d'ego.

Mais les situations sont quand même très différenciées selon le sexe des beaux-enfants, ce qui laisse à penser qu'un phénomène supplémentaire entre en jeu. L'investissement des hommes vis-à-vis de leurs beaux-parents diminue tout de même plus fortement que celui des femmes. Si on regarde les extrémités, les hommes d'un niveau inférieur au bac rencontrent leur belle-mère 84 fois par an et 29 fois avec un niveau bac+2, alors que les femmes les moins diplômées voient la mère de leur conjoint 83 fois par an et les plus diplômées, environ 41 fois. Ce qui signifie que le niveau de diplôme joue plus directement sur la conception masculine plus ou moins affinitaire du lien affin que sur la conception féminine.

L'homophilie de diplôme est une autre preuve de la relative dimension affinitaire du lien d'alliance. Quelque soit son sexe, un individu rencontre son beau-père 80 fois et sa belle-mère 83 fois lorsque ceux-ci ont le même niveau de diplôme que lui, 40 et 56 fois lorsqu'ils ont un diplôme supérieur et 39 et 44 fois lorsqu'ils ont un diplôme inférieur. Les variations sont d'une ampleur assez inhabituelle dans les relations de parenté. Finalement, la proximité des goûts, des aspirations, des projets de vie, des moyens financiers... augmente les scores de fréquentation de manière très sensible. Comme pour l'amitié, on fréquente plus volontiers ses semblables¹⁵. Il faut dire que le fait d'avoir un mode de vie très proche de celui de ses beaux-parents facilite l'établissement de règles de comportement. La définition des séparations par âge (place des parents et place des enfants) et par sexe (place de la mère, du père, de la fille, du fils, des hommes et des femmes en général) dans la famille d'origine du conjoint et dans sa famille de procréation semblent plus facilement conciliables lorsque les univers sociaux (et donc les conceptions familiales) sont très voisins¹⁶.

Pour autant, hommes et femmes n'ont pas la même attitude face à la différence de niveau de diplôme. Déjà, les écarts de diplôme entraînent un changement de comportement plus marqué chez l'homme que chez la femme. Cela provient du fait que les femmes ayant ce rôle nodal d'animatrice, elles ne peuvent se soustraire aussi brusquement aux relations avec leurs beaux-parents. De plus, un écart en faveur de la belle-mère est plus préjudiciable pour les rencontres avec celle-ci qu'un écart qui lui serait défavorable. Par exemple, un homme voit sa belle-mère, lorsqu'elle a un diplôme inférieur au sien, plus souvent (48 fois par an) que lorsqu'elle a un diplôme supérieur (40 fois par an). Cette caractéristique est encore plus marquée chez les femmes puisque dans le premier cas les visites s'élèvent à 66 par an, et à 47 fois dans le second cas. Tout se passe comme si une différence de niveau d'étude en défaveur d'ego était vécue par celui-ci comme une hiérarchie intolérable. La relation affine est de meilleure qualité lorsqu'elle s'établit entre égaux.

¹⁵ Les liens amicaux sont caractérisés par une très forte homophilie de diplôme (Bidart 1997).

¹⁶ Cette distinction entre les rapports d'âge et de sexe est inspirée de l'étude de Marcel Mauss (1931).

3.2. Hétérophilie de sexe

L'homophilie de diplôme joue surtout sur les rencontres entre un homme et son beau-père. Lorsque leur diplôme est équivalent, ils se rencontrent plus de deux fois plus que lorsque leur diplôme diffère. Plus, la relation gendre/beau-père est la moins fréquente des relations entre beaux-enfants et beaux-parents. D'une façon générale, on pourrait même dire que les relations affines inter sexe, selon nos chiffres, sont marquées par une ambiguïté : les contacts diminuent dès qu'un élément pouvant induire une hiérarchie trop marquée apparaît. En matière domestique, la présence d'au moins un enfant entraîne une baisse des visites entre belle-mère et belle-fille et de la même façon, l'obtention d'un diplôme supérieur engendre une chute des entrevues entre beau-père et gendre. Cela révèle d'ailleurs la spécialisation des tâches (sphère domestique/sphère professionnelles).

Ce malaise au sein de chaque sexe est très bien perçu par les beaux-parents. Les appels des beaux-parents à leurs beaux-enfants en portent la trace. Les hommes reçoivent beaucoup moins d'appels de leur beau-père, 24 par an, que les femmes, 56 par an, (écart habituel pour les contacts téléphoniques mais d'une ampleur sans égal) et, parallèlement, les femmes reçoivent beaucoup moins d'appel de leur belle-mère, 37 par an, que les hommes, 45. Cette tendance se maintient tout au long du cycle de vie.

On se rend bien compte que la dichotomie idéale-type statutaire/affinitaire pour classer les types de régulation des liens de parenté atteint ici ses limites analytiques. L'hétérophilie de sexe ne peut pas s'expliquer seulement en considérant que le lien gendre/beau-père et bru/belle-mère est plus affinitaire que les autres liens. La variation des scores de fréquentation selon ce critère cache une autre classe de phénomène. Partant de ce constat logique, comment peut-on expliquer ces antagonismes de sexe dans les relations entre beaux-enfants et beaux-parents ?

3.3. Les contacts comme révélateurs des contradictions structurales

Pour comprendre ces résultats équivoques, il faut se placer dans une approche de type structurale¹⁷. Si les relations de parenté sont avant tout des relations dyadiques, il ne faut pas oublier qu'elles ne prennent sens qu'au sein de l'ensemble des relations de parenté. La parenté par alliance est une parenté qui s'impose aux individus après leur entrée en couple. Vis-à-vis des beaux-parents, un gendre ou une belle-fille a structurellement, dans notre système occidental, une position associée à celle des enfants. Ce positionnement crée un flou entre les prérogatives des parents et celles des parents du conjoint.

En conséquence, toute intervention, tout conseil, tout jugement sur ego ou sur son couple, traditionnellement acceptés quand ils proviennent des parents et risquant d'émaner des beaux-parents du fait du flou de la position du gendre ou de la belle-fille dans sa belle-famille, peuvent être des motifs de

¹⁷ Il s'agit ici d'une approche structurale qui, dans la tradition de Radcliffe-Brown, cherche à souligner que les éléments d'un système de parenté sont interdépendants.

tension ou d'incompréhension. Ce risque est particulièrement sensible dans les relations intra sexe¹⁸. Pour prendre l'exemple de la relation belle-mère/belle-fille, une femme qui a trouvée une place pour son identité de fille dans sa famille d'origine vis-à-vis de sa mère, refusera de la renégocier sans autre forme de procès vis-à-vis de sa belle-mère. La nécessité, dont parle Clotilde Lemarchand (1999), de trouver une « bonne distance » se comprend ici comme l'obligation d'établir des règles de comportements relativement neutres qui ne heurtent pas l'identité de chacun au sein de sa parenté et, plus précisément, au sein de sa cellule familiale¹⁹.

Cet état de fait montre toute la difficulté de définir les frontières de la parentèle et la nature des liens d'alliance. Les beaux-parents semblent bien appartenir au premier cercle des liens familiaux, tel que le définit Parsons²⁰. Mais, malgré cette position structurellement première du lien beaux-parents/beaux-enfants qui découle évidemment du lien parents/enfants, la dimension affinitaire de la régulation du lien est nécessaire. Elle découle des propriétés structurales du système de parenté occidental. Il faut ménager les susceptibilités de chacun et effacer tout élément pouvant introduire un sentiment de hiérarchie trop prononcée.

4. Conclusion

Nous serions finalement tentés de dire que le lien entre beaux-enfants et beaux-parents se caractérise par trois aspects principaux : 1) il est peu normé (forte variation des scores de fréquentations), 2) il contient un fond statutaire certain (scores moyens bien supérieurs aux rencontres entre germains et presque aussi élevés que ceux entre enfants et parents, par exemple) et 3) les individus revendiquent une régulation affinitaire (scores plus élevés lorsque les individus sont semblables). C'est de l'articulation de ces trois aspects que découle l'originalité du lien affiné par rapport au lien consanguin.

Reprenons un à un ces trois éléments. 1) Cette relation est peu normée dans la mesure où les scores de fréquentation varient dans de très grandes proportions. Par ailleurs, la distance géographique n'est pas comblée par les contacts téléphoniques. Ces deux éléments signifient bien que, en moyenne, aucune norme suffisamment solide n'oblige un individu à rencontrer souvent ses beaux-parents. 2) cette relation contient un fond statutaire car, malgré tout, la moyenne des visites demeure très élevée. Dans des proportions assez proches, quoique inférieures à celles des rencontres avec les parents, les rencontres avec les beaux-parents s'établissent à un niveau élevé, ce qui établit la position structurellement première des beaux-parents dans la parentèle. 3) La régulation est surtout affinitaire, comme le montrent les fortes

¹⁸ Le risque est d'autant plus important que le clivage sexué des rôles est très affirmé.

¹⁹ Pour la construction de l'identité masculine en milieu ouvrier, Olivier Schwartz (1990) décrit comment l'enfant se construit par rapport à son père, dans un contexte souvent conflictuel qui peut aller jusqu'à l'affrontement physique.

²⁰ Parsons, à travers sa métaphore de l'oignon, pense la parenté comme une ensemble de couches, ou de cercles. Un cercle intérieur qui comprend les parents proches (les consanguins primaires) et un second qui comprend les parents plus proches (oncles, tantes, cousins...).

variations observées selon le milieu social, l'écart des diplômes et la présence des enfants. Tout ce qui pourrait créer une domination trop évidente conduit à une baisse des occurrences de rencontre.

Cette étude montre également que les propriétés structurales du système de parenté occidentale induisent, au niveau agrégé, une tendance à l'orientation matrilatérale des relations de parenté. L'asymétrie constatée provient de deux phénomènes : une hétérophilie de sexe provenant du flou des positions occupées par chacun et un maintien de la division sexuée des compétences au sein de la parenté affine (notamment la place des femmes dans l'animation du réseau) entraînant une vision du lien affiné plus statutaire chez la femme. La conséquence de ces deux points est que le lien belle-mère/belle-fille est plus sujet à tension, conduisant tendanciellement à favoriser la parenté de la femme aux moments potentiellement critiques de la vie de son couple (parentalité et vie active). Ce phénomène se retrouve surtout dans les classes moyennes où l'identité du couple passe par un principe d'autonomie et de réalisation de soi (de Singly 1993).

La différence d'attitude, que nous venons d'étudier, selon le sexe d'ego laisse à penser que la définition des frontières de la parentèle est également sexuellement clivée. Les hommes intègrent plus facilement les parents du conjoint dans le premier cercle des relations de parenté (hypothèse qui devra être vérifiée avec l'étude ultérieure des échanges), alors que les femmes ont une position plus ambiguë. Étant donné les enjeux et les investissements, notamment en temps, que réclament les relations de parenté pour elles, la définition féminine de la famille semble plus restreinte et, pour tout dire, surtout centrée autour des relations consanguines.

5. Annexes

Tableau 1 - Influence de l'âge et du sexe sur les rencontres avec les beaux-parents

âge	Avec la belle-mère			Avec le beau père		
	homme	femme	ensemble	homme	femme	ensemble
15-29 ans	78,5	97,7	89,5	72,1	81,1	77,2
30-39 ans	73,1	65,3	69,3	63	63,8	63,4
40-59 ans	70,6	55,8	63,8	60,2	48,3	55,2
60 ans et plus	55,9	100,3	66,8	36,1	78,8	43,9
total	71,4	71,2	71,3	63,2	65,5	64,3

Source : Réseaux de Parenté et Entraides, Enquête PCV de l'Insee d'octobre 1997²¹

Champ : individus de plus de quatorze ans, résidant en France métropolitaine ayant un conjoint dont la mère (respectivement le père) vivant vit hors de leur ménage.²²

Lecture : les hommes, en couple, âgés entre 15 et 29 ans ont rencontré leur belle-mère 78,5 fois au cours des douze derniers mois, et les femmes du même âge, l'ont rencontrée 97,7 fois.

Tableau 2 - Contacts téléphoniques avec les beaux-parents selon le sexe d'ego

Genre	au beau-père	à la belle-mère	du beau-père	de la belle-mère
Homme	24,5	35,2	24,6	45,1
Femme	44,6	59,3	56,4	37,1
Total	34	46,8	39,7	41,2

Lecture : hommes, en couple, ont téléphoné à leur beau-père 24,5 fois au cours des douze derniers mois, et les femmes ont appelé leur beau-père 44,6 fois.

Tableau 3 - Parentalité et rencontre avec les beaux-parents

Nombre d'enfants	homme		femme		ensemble	
	Beau-père	Belle-mère	Beau-père	Belle-mère	Beau-père	Belle-mère
Aucun	60	71	69	72	64	72
Au moins un	75	71	42	66	62	69
Total	63	71	65	71	64	71

Lecture : les hommes, en couple, ont rencontré leur beau-père 60 fois au cours des douze derniers mois s'ils n'ont pas d'enfant enfant et 75 fois s'ils ont au moins un enfant.

Tableau 4 - Sexe et différence de diplôme : influence sur les rencontres avec les beaux-parents

Niveau d'étude	homme		femme		ensemble	
	Beau-père	Belle-mère	Beau-père	Belle-mère	Beau-père	Belle-mère
Niveau inférieur	35,5	48,7	45,4	66	40	56,3
Même niveau	76,7	84,4	79,3	82,6	77,9	83,6
Niveau supérieur	35,9	40,9	42,2	47,5	39,2	44,3
Total	63,2	71,4	65,6	71,2	64,3	71,3

Lecture : les hommes, en couple, ont rencontré leur beau-père 35,5 fois au cours des douze derniers mois, si celui-ci à un niveau inférieur à celui d'ego et 76,7 fois si celui-ci à le même niveau d'études qu'ego.

²¹ Tous les tableaux de cette étude étant issus de la même enquête, nous ne rappellerons plus par la suite la source.

²² Le champ est identique à chaque fois : lorsque les chiffres portent sur le beau-père, nous sélectionnons les individus en couple dont le beau-père est encore en vie, hors du ménage d'ego et lorsque les chiffres portent sur la belle-mère, nous sélectionnons les individus dont la belle-mère est encore en vie, hors du ménage d'ego.

Tableau 5 - Rencontre avec les beaux-parents selon la CSP et le sexe d'ego

		ensemble	Agriculteur artisan commerçant	Cadre profession intellectuelle	Profession int.	employé	ouvrier	inactif
Avec la belle-mère	Homme	71,4	84,8	27,9	63,4	62	100,4	61,3
	Femme	71,1	98,1	43,5	34	73,9	91,6	102,8
	Ensemble	71,3	88,7	32,9	49,8	71,1	98,1	82,5
Avec le beau-père	Homme	63,1	58,2	31,6	47	58,5	92,7	50,6
	Femme	65,4	96,1	44,9	30,4	67,9	91,7	88,2
	Ensemble	64,2	67,9	35,9	39,4	65,6	92,4	74

Lecture : les hommes de la CSP « employé » ont rencontré leur beau-père 58,5 fois au cours des douze derniers mois, et les femmes de la CSP « employé » l'ont rencontré 67,9 fois.

BIBLIOGRAPHIE

- Attias-Donfut, Claudine, Nicole Lapierre et Martine Segalen. 2002. *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob.
- Bidart, Claire. 1997. *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.
- Blanpain, Nathalie et Jean-Louis Pan Ke Shon. 1999. « À chaque étape de la vie, ses relations », *Données Sociales, la société Française*, Paris, Insee.
- Bonvalet, Catherine, Anne Gotman et Yves Grafmeyer. 1999. *La famille et ses proches, l'aménagement des territoires*, Paris, La Découverte.
- Caradec, Vincent, 1994, « Le problème de la bonne distance conjugale au moment de la retraite », *Revue Française de Sociologie*, 36-1:101-124.
- Crenner, Emmanuelle, Jean-Hugues Déchaux et Nicolas Herpin. 2000. « Le lien de germanité à l'âge adulte. Une approche par l'étude des fréquentations », *Revue Française de Sociologie*, 41-2.
- Déchaux Jean-Hugues. 2001. *Les sciences sociales et la parenté dans les sociétés modernes. Théories et controverses depuis Parsons*, rapport pour l'habilitation à diriger les recherches, Université de Paris V.
- . et Nicolas Herpin. 2003. *Frères et sœurs à l'âge adulte : une parenté à géométrie variable*, rapport de fin d'étude pour la MIRE, Paris, Osc fnsp.
- . 2007. «Relation de germanité à l'âge adulte et matrilatéralité», in Eric Widmer (dir.), *Les fratries. Une démographie sociale de la germanité*, Bern, Peter Lang Edition.
- Singly, François de. 1987. *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF.
- . 1993. *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- Dumont, Louis. 1971. *Groupes de filiation et alliance de mariage. Introduction à deux théories d'anthropologie sociale*, Paris, Gallimard.
- Jonas, Nicolas. 2006. «Beaux-frères, belles-sœurs. Les relations entre germains affins », *Terrains et Travaux*, 10:36-55.
- Kaufmann, Jean-Claude. 1992. *La trame conjugale. Analyse du couple par le linge*, Paris, Nathan.
- Kellerhals, Jean et al.. 1982. *Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, Favre.
- Lemarchant, Clotilde. 1999. *Belles-filles. Avec les beaux-parents, trouver la bonne distance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Le Pape, Marie-Clémence. 2005. « Mémoire, filiation et parentalité en milieux populaires », *Recherches et Prévisions*, 82:17-32.

Lévi-Strauss, Claude. 1949. *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton.

Mauss, Marcel. 1931. « Cohésion sociale dans les groupes polysegmentaires », *Bulletin de l'institut français de sociologie*, 1.

Parsons, Talcott. 1955. *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon.

Radcliffe-Brown, Alfred R. 1924. « The Mother's brother in South Africa », *South Africa Journal of Science*, 21: 542-555.

Schwartz, Olivier. 1990. *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

Segalen, Martine. 1993. *Sociologie de la famille*, Paris, Colin.

Weber, Florence, Agnès Gramain et Sandrine Gojard. 2003. *Charges de famille*, Paris, La Découverte.

Willmott, Peter et Michael Young. 1983. *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.

Yanagisako, Sylvia J. 1997. « Women-centered kin networks in urban bilateral kinship », *American Ethnologist*, 4-2: 207-226.